



Chambre régionale des comptes
des Pays de la Loire

Réponse de M. Jean-Christophe PINSON

Directeur du centre hospitalier de Saumur et de l'hôpital de

Longué, au rapport d'observations

définitives de la chambre régionale des comptes des Pays

de la Loire en date du 14 novembre 2008

**Hôpital
local
longué**

CHAMBRE REGIONALE

1^{er} DEC. 2008

DES COMPTES

ETABLISSEMENT PUBLIC
DE SANTE
*service de médecine
service de soins de suite
et de réadaptation
avec balnéothérapie
unité de soins de longue durée*

ETABLISSEMENT
D'HEBERGEMENT
POUR PERSONNES AGEES
DEPENDANTES

Codirection
du Centre hospitalier
de Saumur

Tél 02 41 53 63 63
Fax 02 41 53 63 95

E-mail :
direction@hopital-longue.fr

36, rue du Dr Tardif
BP 49
49160 LONGUE

Code FINES : 49 0 000 411

Madame la Présidente
Chambre Régionale des Comptes
25, rue Paul Bellamy
BP 14119
44041 NANTES Cédex 01

Chambre Régionale des comptes
des Pays de Loire

- 2 DEC. 2008

GREFFE

1082

DATE
REF.

Le 28 novembre 2008
JCP/BM N° 08-139

Madame la Présidente,

Vous m'avez fait parvenir le 14 novembre 2008, reçu le 17 novembre 2008, un rapport d'observations définitives sur la gestion de l'Hôpital local de Longué depuis l'exercice 2005.

Je vous remercie de prendre connaissance de l'information ci-après directement liée à des courriers émanant de mon autorité de tutelle concernant la validation de l'opération « sincérité des comptes » qui permet maintenant la finalisation du contrat de retour à l'équilibre de l'établissement.

Les autorités de tutelles (ARH, DDASS, Conseil Général) ont signé avec l'Hôpital local de Longué, les conventions tripartites de l'Unité de Soins de Longue Durée et de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes les 21 et 20 décembre 2007.

L'opération « sincérité des comptes » entre budgets et la validation des dépenses de soins (répartition entre sections tarifaires), ont été actées par un courrier du 30 octobre 2008 de l'ARH des Pays de la Loire et par un courrier du 3 novembre 2008 de la DDASS de Maine et Loire.

La décision désormais arrêtée de la sincérité des comptes constitue un élément déterminant pour la finalisation du contrat de retour à l'équilibre dès janvier 2009.

Veuillez croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur du Centre
hospitalier de Saumur et de
l'Hôpital local de Longué

Jean-Christophe PINSON